



Juin 2016
Le Supérieur Général

LETTRE À LA FAMILLE MENNAISIENNE



« N'AYEZ QU'UN SEUL CŒUR »

Chers Laïcs, Frères et Jeunes Mennaisiens,

L'an dernier (août 2015), nous avons vécu une importante Assemblée Mennaisienne à Ploërmel. Elle faisait suite à plusieurs autres événements (Assemblée, Chapitre, ...) qui ont manifesté le caractère international de la Famille mennaisienne et qui en ont montré la riche diversité. Nous avons pris davantage conscience qu'il est bon d'être uni et de n'avoir qu'un seul cœur.

Notre Père fondateur, Jean-Marie de la Mennais, qui rappelait souvent à ses Frères la nécessité de cette union fraternelle, ne peut que se réjouir de nous voir ainsi cheminer dans une volonté commune de porter ensemble notre importante mission de l'évangélisation et de l'éducation des jeunes. Il n'y a de véritable évangélisation que dans la fraternité. C'est notre unité qui surprend le monde et qui lui donne de s'ouvrir à la présence miséricordieuse de Notre Père du Ciel.

Pendant le Chapitre général de 2012, les Laïcs et les Frères avaient déjà souhaité prendre des initiatives :



« Tandis que nous serons unis, nous serons forts et nous serons heureux : oui, cette union sainte fera le charme, la grâce et la force de notre société. » (S VIII, 2404)

« Créons des occasions de nous apprivoiser, Laïcs et Frères, et de nous connaître en profondeur. Cherchons à rendre visibles nos communautés et notre communion fraternelle. Vivons ensemble l'aventure de l'évangélisation sur de nouveaux sentiers qui nous mènent là où se trouvent les jeunes et les pauvres. »

« Qu'une organisation se mette en place, dans chaque lieu, entre les Laïcs, entre Laïcs et Frères. Prions ensemble ; formons-nous ensemble ; marchons ensemble dans la joie et l'espérance pour mieux nous écouter, pour scruter et discerner les signes des temps. »

LETTRE À LA FAMILLE MENNAISIENNE

C'est à la lumière de ces appels que les Frères du Conseil général ont souhaité faire un pas de plus. Ils ont voulu prendre des initiatives qui aident à vivre une plus grande communion entre toutes les branches de la Famille mennaisienne à travers le monde.

C'est pour cela que j'ai décidé, avec les Frères Assistants, de réunir à Rome **une commission internationale provisoire de la Famille mennaisienne**. Cinq Laïcs venus du Canada, d'Argentine, de Haïti, d'Espagne et de France se sont ainsi retrouvés à Rome les 23 et 24 mai 2016 pour réfléchir à la question de l'organisation, de l'animation et de la formation au niveau de la grande Famille Mennaisienne internationale. Nous avons évoqué toutes les situations, y compris celles des continents de l'Afrique et de l'Asie, ainsi que de Polynésie, qui n'avaient pas de représentants Laïcs dans cette commission provisoire.

Ce fut une belle occasion de partager ce qui se vit et d'évoquer nos rêves. J'ai plaisir ici à partager avec vous quelques traits de ce partage qui n'ont pas valeur de décision, mais qui sont autant d'appels que nous devons tous entendre :

Nous avons ressenti le besoin de travailler davantage ensemble, et d'aller toujours plus vers les jeunes afin de les inviter à se sentir membres à part entière de la Famille mennaisienne. Le charisme mennaisien enrichit notre identité de chrétiens et de religieux à travers nos cultures différentes ; le fait de partager nous aide à produire davantage de bons fruits. Nous ressentons le besoin de mieux définir ce que « être » mennaisien signifie pour notre Famille et pour notre mission. Nous avons parlé de mutualiser nos ressources, notamment en ce qui concerne nos programmes de formation. Nous rêvons d'une organisation qui permette de lancer des processus missionnaires pour lesquels tant de talents pourraient se mobiliser. Nous souhaitons proposer des démarches de « volontariat mennaisien ». Nous savons que certains secteurs sont comme un champ immense qui n'est pas encore pleinement exploité : des gens ont soif de boire à la même source. Nous devons répondre à cet appel. Pour recevoir, nous devons accepter de donner et de perdre. La formation, enfin, est un élément fondamental qui doit donner à notre Famille une base solide. Vient le temps où les Laïcs eux-mêmes doivent prendre en charge cette formation en lien avec les Frères.

« Vous êtes envoyés comme les apôtres pour accomplir cette parole du Sauveur : « Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il s'allume? » (S VII, 2305)

En nous écoutant pendant cette réunion de la commission internationale provisoire, nous avons découvert des richesses, senti des fragilités, entendu des appels. Nous pensons donc important de poursuivre ce chemin de connaissance mutuelle afin de mieux être unis pour la mission à travers le monde. Nous avons pris conscience qu'il y a urgence à se doter de structures d'animation au niveau international aussi bien qu'au niveau de chaque Province et de chaque District. Il nous faut

penser à une organisation qui aide à avoir une « vision » pour la Famille mennaisienne dans son ensemble et qui jette les bases de la construction d'une Maison commune qui permettra au trésor spirituel que nous avons reçu de produire les fruits attendus.



LETTRE À LA FAMILLE MENNAISIENNE

C'est pourquoi nous avons décidé de la mise en place d'une **Commission Internationale de la Famille Mennaisienne**. Les Frères Provinciaux et Visiteurs ont été informés de ces décisions. Nous pensons qu'il est important maintenant que tous le soient. Car il s'agit de notre Famille. Nous l'aimons tous et nous voulons tous la voir grandir, être toujours plus missionnaire et demeurer jeune et ouverte sur l'avenir, dans la confiance en la Providence « toujours si bonne et si sage ».

Vous trouverez donc dans ces pages les décisions qui ont été prises par le Supérieur général et son Conseil, après cette réunion de la commission provisoire de la Famille mennaisienne. Je vous invite à les lire attentivement et à entrer avec confiance dans la démarche qui nous est proposée à tous.

Ayons au cœur la même confiance qui habitait nos fondateurs lorsqu'il y a presque 200 ans, ils mettaient en commun leurs énergies, leur volonté et leur amour, pour répondre à l'appel de l'Esprit. Le « traité d'union » qu'ils signèrent alors, était un « monument de la plus extrême déraison » selon le propre jugement du Père de la Mennais lui-même. Mais il était porteur d'un avenir qui dépassait largement ses espérances. Pussions-nous tous accueillir les dispositions présentées ici avec l'espérance qui naît de la fraternité et de la confiance mutuelle.

« La Charité, le zèle du salut des âmes est votre élément et votre vie, votre principe et votre fin; tout le reste, et la science elle-même, n'est pour vous que de surcroît. » (S VII, 2305)

Frère Yannick Houssay, s. g.



Nous vous présentons ci-dessous les orientations qui ont été prises par le Conseil général à l'issue de la réunion de la Commission Internationale provisoire.

ORGANISATION DE LA FAMILLE MENNAISIENNE

1. Commission d'Animation de la Famille Mennaisienne, dans chaque Province ou District.

Dans plusieurs Provinces de la Congrégation, il existe une organisation de la Famille mennaisienne sous la forme d'une Commission d'animation de la Famille mennaisienne ou d'une structure qui lui est équivalente. Nous souhaitons que les Provinces et les Districts qui ne se sont pas encore dotés d'une telle structure, mettent en place une Commission d'animation de la Famille mennaisienne.

Composition

Le Frère Provincial ou le Frère Visiteur, du consentement de son Conseil, en lien avec les Laïcs de la Famille mennaisienne, et en concertation avec le Conseil général par l'intermédiaire de l'Assistant concerné, décide de constituer une Commission d'animation de la Famille mennaisienne.

À titre indicatif, cette Commission peut être composée de

1 à 3 Frères désignés par le Supérieur majeur et son Conseil.

1 ou 2 membres laïcs représentants chaque groupe, ou chaque réalité, de la Famille mennaisienne de la Province ou du District (Laïcs en appartenance, Educateurs, Catéchistes, Equipe de mission, Associations, Jeunes Mennaisiens, ONG, etc.)

Le Frère Provincial ou le Frère Visiteur est membre de droit.

LETTRE À LA FAMILLE MENNAISIENNE

Fonctionnement

Le mandat des participants peut être de 3 ans, renouvelable au maximum une fois.

La Commission élit en son sein un(e) coordinateur(trice) et deux autres membres qui constituent le bureau. Ce bureau organise les réunions de la Commission et veille à la mise en œuvre de sa mission.

Le(la) coordinateur(trice) est le(la) référent(e) de la Commission d'animation de la Famille mennaisienne auprès des instances qui la sollicitent (Congrégation, diocèse, etc.).

La Commission peut constituer des groupes de travail en son sein.

Mission

En Église-communion, la Commission d'animation de la Famille mennaisienne a pour mission

- ◆ De promouvoir le charisme mennaisien, notamment par des programmes communs de formation, Frères et Laïcs, et des propositions de ressourcements.
- ◆ De veiller à la communion des divers groupes de la Famille mennaisienne engagés dans la mission éducative et évangélisatrice des jeunes.
- ◆ De favoriser les liens fraternels entre Laïcs et Frères.
- ◆ De permettre que se mette en place une animation pastorale vocationnelle qui porte le souci des vocations de Frères et celles de Laïcs engagés.
- ◆ De veiller à ce que tous les groupes de la Famille mennaisienne de la Province ou du District développent une culture commune, par la communication et l'articulation de toutes les propositions d'animation.
- ◆ De répondre aux demandes du Conseil général lorsqu'il faut choisir des délégués de la Famille mennaisienne en vue d'initiatives de formation ou d'animation au niveau international.
- ◆ De soutenir les liens avec les autres Commissions de la Famille mennaisienne des Provinces ou Districts de la Congrégation, notamment celles qui se trouvent sur le même Continent.

2. Commission Internationale de la Famille Mennaisienne.

Comme l'a souhaité le Chapitre général de 2012, nous avons décidé de **Constituer une Commission internationale de la Famille mennaisienne.**

Cette Commission aura pour mission

- ◆ De favoriser la communication au niveau de la Famille mennaisienne,
- ◆ De veiller à l'articulation des initiatives de formation et à la mutualisation des ressources concernant les diverses modalités d'engagement dans la Famille mennaisienne, et la promotion des Jeunes mennaisiens,
- ◆ De proposer des initiatives en vue du développement du charisme mennaisien pour l'éducation et l'évangélisation des jeunes.

La Commission sera composée du Conseil général et de Laïcs représentants la Famille mennaisienne des Provinces et des Districts :

Le Frère Supérieur Général et les Frères Assistants,

Un(e) laïc(que), membre de la Commission d'animation de la Famille mennaisienne de chaque Province et de chaque District, et choisi(e) par elle. Son mandat sera de 3 ans, renouvelable une fois.

Le Frère Secrétaire général de la Congrégation en assurera le secrétariat.

Cette Commission prendra ses fonctions en mars 2017, soit un an avant le prochain Chapitre général de mars 2018.

Les Provinces et les Districts qui n'ont pas de Commission d'animation de la Famille mennaisienne ne pourront donc pas avoir de représentant dans la Commission internationale tant qu'ils n'auront pas organisé leur propre Commission. Nous voulons ainsi les encourager à le faire dans les meilleurs délais.

LETTRE À LA FAMILLE MENNAISIENNE

FORMATION.

Projet de Formation.

Nous rappelons, notamment aux responsables de la formation, qu'un texte « Projet de Formation » de la Famille mennaisienne a été adopté par le Conseil général, le 15 octobre 2010. Ce texte garde toute sa valeur six ans après. Il donne des axes importants pour la formation au niveau des trois modalités d'engagement dans la Famille mennaisienne. Nous encourageons vivement à le relire et à organiser les formations en vous y conformant.

Banque de données.

Dans le but de mutualiser les ressources, nous avons demandé au Frère Secrétaire général de mettre en place une banque de données sur le site web de la Congrégation. Dans un premier temps, nous souhaitons partager les formations qui sont organisées dans le cadre de chaque modalité. Ces formations seront mises à la disposition des personnes en charge de la formation et seront protégées par un code spécifique afin d'être utilisées à bon escient.

Formation Online.

Nous souhaitons, aussi, favoriser la mise en place d'expériences nouvelles de formation par le moyen d'internet. Cela pourrait prendre la forme de programmes de formation Online.

LES JEUNES MENNAISIENS

Nous avons réaffirmé la nécessité d'aller vers les jeunes et de les appeler à nous rejoindre. Cela signifie la nécessité de préciser l'identité des Jeunes Mennaisiens, d'organiser des parcours de formation adaptés à leur âge et à leur demande, de développer le volontariat mennaisien, de susciter une pastorale qui intègre la dimension vocationnelle et qui suscite des vocations de Frères.

Lancement d'une enquête.

Pour donner une impulsion nouvelle à la réflexion concernant les jeunes mennaisiens au niveau de la Famille mennaisienne, nous avons décidé d'organiser une enquête qui sera lancée en octobre 2016 en direction de toutes celles et de tous ceux qui sont concernés par cette réalité.

INITIATIVES AU NIVEAU DES CONTINENTS.

Sur chaque Continent, des initiatives pourront être prises pour décider d'actions communes et/ou pour mutualiser les ressources, aussi bien dans le cadre de la formation au sein de la Famille mennaisienne ou des Jeunes mennaisiens, que de la mission auprès des jeunes.